

gislature du Canada, 16e Victoria (1852), la Proclamation Royale du 4 juillet 1854, et la Proclamation du 10 décembre 1858. Dans ces trois documents officiels, le mot *dollar* est traduit par *piastre* et le mot *cent* par *centin*. Parlons donc notre langue française officielle, plutôt que nous accrocher à des à peu près, et ne commettons pas le contre-sens d'employer dans une phrase française, par exemple ; *un cent, deux cents* (prononcés *centle, centes*) ; c'est à faire peur.

CANADIEN-FRANÇAIS.

LES ITALIQUES

(Pour l'*Etudiant*.)

On appelle italiques des lettres penchées qui contrastent à l'œil avec nos lettres droites ou verticales.

L'italique s'emploie pour tous les mots étrangers à la langue française, et pour rendre le titre des livres, des pièces de théâtre, des bateaux à vapeur, des compagnies industrielles.

Exemple : J'ai lu le *Pèlerinage au pays d'Evangeline*, après avoir vu jouer les *Patates de mouche*, et je suis parti pour Québec sur le *Montréal*.

Voyez-vous l'utilité des lettres italiques dans cette courte phrase ?

N'allez pas mettre : J'ai lu le « Pèlerinage au pays d'Evangeline », après avoir vu jouer les « Patates de mouche ». Non ! Il y a toute la différence du bon sens à l'absurde entre les deux manières.

Raisonnez un peu. Les guillemets désignent des citations ; les italiques nous montrent les mots étrangers, les titres de livres, etc. Pourquoi ne pas vous conformer ces signes ? Est-ce pour dépister le lecteur ? Mais, ce pauvre lecteur, vous avez surtout intérêt à ce qu'il vous comprenne ! Tâchez donc de le servir un peu mieux. Que vous a-t-il fait pour que vous lui donniez des vessies pour des lanternes ? Soyez aus-

si quelque peu jaloux de votre valeur : ne vous montrez jamais par le côté ignorant.

Il nous arrive de faire usage de mots empruntés aux autres langues. Je dirai, par exemple : *go ahead*. Mettez cela en italiques. Si vous écrivez : *ad libitum*, mettez aussi ces mots en italiques.

Vous me direz que tous les livres ne sont pas imprimés de cette façon. Tant pis pour ces livres ! Etes-vous obligés de ne pas savoir ce que la langue bien ordonnée exige de nous ? Qu'est-ce qui vous prend de chercher des excuses dans les livres mal faits ! Rentrez à l'alignement, conscrit ! ou sinon ! gare la salle de police !

La lettre italique répond à un besoin. Ne l'employez que pour son objet. Elle parle sa langue propre, et c'est pour cela qu'elle ne ressemble pas à notre lettre française. Sachez la mettre à sa place. Si vous me l'imposez hors de propos, je la chasse — et vous avec elle.

Ne venez jamais me parler d'un « Te Deum ». Ecrivez : *Te Deum*. Si vous vous rendez compte de la différence, je vous donnerai ma fille en mariage.

BENJAMIN SULTE.

LE SOLEIL

(Pour l'*Etudiant*.)

Le soleil est aujourd'hui (11 septembre) au delà de l'équateur. On sait que, en été, il est plus éloigné de la terre qu'en hiver, et que, si, dans la belle saison, il nous dispense une plus grande quantité de chaleur, c'est que, en été, ses rayons frappent plus perpendiculairement notre hémisphère boréal.

Il sera bientôt à l'équinoxe d'automne, et, avant qu'il nous arrive, il convient d'accomplir la promesse que nous avons faite d'en parler cette année. Comme il ne nous reste que trois numéros de l'*Etudiant* d'ici au 1er janvier, nous ne pouvons parler du soleil que trois fois. En octobre nous vous